



L'an deux mille dix neuf le 26 février à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleyber-Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame nathalie GAOUYER, première adjointe

Étaient présents :, Gaouyer Nathalie, Fer Michel, Croguennec Jean- François, Parcheminal Marie Claire, Joël Huet Zouaillec Yvon, Vieillard Marie Claude, Goulhen Géraldine, Inizan Frédéric, Dilasser Martine, Da Silva Maria des Lourdes, Kerguillec Julien, Le Bozec Sandrine, Crenn Gilles,

Absents : Piriou Thierry (procuration N Gaouyer), Larhantec Danièle (procuration MC Parcheminal), Christian Jacq (procuration M Fer), Sylvie Rodde (procuration G Goulhen), Hameury Eddie,  
*Secrétaire de séance Michel FER*

---

- **Dossiers de subvention Dynamisme des centres ville et des bourgs ruraux**

Conscients de l'importance de conforter mais aussi d'adapter les lieux de vie que sont les centres bourgs en milieu urbain comme en milieu rural, l'Etat, la Région, l'Etablissement public Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts et Consignation s'engagent à unir leurs moyens pour permettre aux bourgs ruraux et aux centres villes de développer des projets innovants d'attractivité.

La commune de Pleyber-Christ souhaite déposer sa candidature à cet appel à projet au titre du cycle opérationnel qui comprend, les études pré-opérationnelles, les opérations d'investissement et l'animation dédiée qui permet la mise en œuvre d'une stratégie dans la durée.

Le projet de revitalisation du centre bourg s'appuie sur une étude globale multithématique et co construite par ses habitants de mai à décembre 2018. Les habitants ont largement participé à la définition du projet de revitalisation, ce sont eux qui sont les vrais experts du territoire. Ils ont fait émerger les sujets principaux pour les mettre au cœur de l'étude.

Le projet de revitalisation s'appuie sur une stratégie globale visant à mettre l'accent sur l'image de marque de la commune qu'est l'engagement historique dans le développement durable, véritable liant de la politique locale. La sécurisation des déplacements, avec des travaux de requalification des voiries et du centre bourg historique l'aménagement de liaisons douces pour apporter au cadre de vie. Le maintien et le développement l'offre commerciale en actionnant tous les leviers possibles OPAH, réhabilitation, boutique à l'essai avec loyers modérés pour assurer la vitalité de la vie locale

Après présentation des fiches actions

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- Approuve les projets présentés au titre de l'appel à manifestation d'intérêt-
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions nécessaires au financement de ces projets

- **Délibération demande de subvention voirie inondée orages 2018**

Lors des orages du 03 et 4 juin 2018 sur la région de Morlaix, l'intensité des précipitations a provoqué des inondations et des coulées de boues. Des dégâts conséquents sur la voirie communale ont été constatés à Lesloch et Quibiec Izella

L'évaluation des travaux de réfection de voirie liée à ces orages est évaluée à 14 765€ HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- Sollicite une subvention au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des évènements climatiques ou géologiques afin de financer ces travaux de réfection de voirie

- **Extension du foyer de vie , Bail emphytéotique le Logis Breton**

Reporté

- **Modification statutaire Syndicat Intercommunal Mixte Informatique du Finistère**

La commune adhère au Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère qui gère l'ensemble des logiciels métiers de la collectivité

A la demande du Préfet du Finistère et compte tenu de la nouvelle organisation place depuis le 01/01/2019, les statuts ont été modifiés

Après avoir donné lecture des articles modifiés,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- Approuve la nouvelle version des statuts

- **Subvention**

La commission, propose d'attribuer la subvention suivante au comité d'animation afin d'engager les dépenses relatives à la fête de la musique et en l'attente des éléments financiers

Comité d'animation	2000 €
--------------------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Approuve** la subvention proposée.

- **Divers**

Joel Huet adjoint à l'urbanisme, fait un point sur le recensement communal qui vient de s'achever. Il fait le constat qu'il devient parfois difficile d'obtenir de la population des réponses au questionnaire de l'INSEE. Il a été aussi difficile de recruter des agents recenseurs, d'où le recours à des retraités, la collectivité comptait 7 districts donc 7 agents recenseurs, seuls 6 ont pu être recrutés Il remercie les différents intervenants qui se sont mobilisés, les élus qui ont été appelés à la rescousse les derniers jours.

Maisons à performance passive en cœur de bourg. La conférence de presse aura lieu le mardi 12 mars à 11 heures